

## POLITIQUE ÉDUCATIVE ET RÉGION.

Depuis les lois de décentralisation de 1982, les Régions ont en charge les constructions et l'entretien des lycées, et les départements ceux des collèges. Nous ne pouvons que constater et nous féliciter des progrès importants tant du point de vue de la construction que des équipements. La Région Champagne Ardenne comme beaucoup d'autres est allée au delà de ses obligations en participant à l'équipement pédagogique des lycées. Elle a mis en place un plan d'équipement informatique des lycées de l'académie qui permet d'avoir une moyenne d'un ordinateur pour quatre élèves, avec un accompagnement logiciel. Certes, ici encore, les moyennes cachent des disparités importantes entre l'enseignement général, moins bien doté, et l'enseignement technologique.

Par contre, nous avons réagi vivement auprès du Président du Conseil Régional quand il s'est agi pour la région de conclure un partenariat avec l'entreprise privée Paraschool pour fournir une aide en ligne aux lycéens de l'Académie, alors que le CNDP semblait en mesure d'offrir les mêmes services pour les lycées généraux et technologiques. L'argument avancé par la Région pour le choix de cette entreprise était qu'elle offrait des exercices aux lycéens des LP. Nous sommes intervenus auprès du Recteur de l'Académie pour marquer notre opposition à cette démarche commerciale, et plusieurs lycées ont d'ores et déjà refusé en conseil d'administration la convention avec Paraschool. Nous pensons en effet que l'Education Nationale doit être en mesure d'offrir le même service, c'est déjà le cas avec quelques-uns des travaux du Datice. Le changement de majorité amènera peut-être une nouvelle réflexion sur ce partenariat.

L'intervention de la Région ne s'arrête pas là. Chaque année à la rentrée, elle se substitue à l'Etat qui devrait assurer la gratuité de l'enseignement en lycée. Rappelons que les manuels sont à la charge des familles, ainsi que toutes les fournitures et elles sont très importantes en enseignement technologique et professionnel. Le Conseil Régional de Champagne Ardenne s'est engagé dans une démarche d'aide aux familles par le biais de sommes allouées aux établissements. Cette année, une carte à puce est envisagée comme aide directe aux familles pour les fournitures scolaires. Nous ne pouvons qu'encourager de telles initiatives, mais il nous faut aussi rappeler que cela induit des inégalités territoriales parfois très importantes entre les Régions riches et pauvres entre celles qui font ce choix ou pas. Le Président de la Région nouvellement élu, s'est engagé à poursuivre cette démarche et même à la développer au profit des Champardennais, ainsi la participation de la région par lycéen passera de 40 ou 55 € pour les LEGT à 65 €. A noter que le dispositif est étendu aux LP à hauteur de 20 € en plus des 1 706 990 € de subventions aux LP et LT pour l'acquisition d'outils individuels de formation. La Région a choisi le système des cartes à puce, pourtant notre préférence irait plutôt à l'achat de séries de livres scolaires prêtés aux élèves comme en collège. L'expérience montre qu'entre deux réformes des programmes la durée de vie de ces manuels est satisfaisante et cela permettrait aux familles d'aller au-delà de l'achat des manuels. Le changement de programme dans certaines disciplines en terminale pourrait être une bonne occasion. Notons que la Région intervient aussi dans le cadre du fond social lycéen à hauteur de 589 596 €.

Entre autres actions, le Conseil Régional a mis en place un concours régional de la vocation féminine destiné à récompenser les jeunes filles qui s'engagent dans les filières de formation plutôt masculine. Ce prix connaît un grand succès auprès des lycéennes de l'enseignement professionnel et va dans le sens d'une amélioration de l'égalité homme femme.

La Région a aussi en charge la formation professionnelle à l'issue du système scolaire. Un grand nombre d'actions est mis en place en direction des personnes sans emplois et surtout des publics les plus défavorisés montrant par-là que notre région accumule du retard en terme de qualification. La Région c'est aussi l'apprentissage hors statut scolaire, ce que nous récusons, puisqu'il s'agit de formation initiale; des budgets importants sont alloués à ces formations en alternance.

La Région joue aussi un rôle loin d'être négligeable dans le soutien à l'Université, à la recherche et aux étudiants (aide au transport, bourses doctorales, accueil des post doctorants...), même si nous ne sommes pas toujours d'accord avec tous ses choix. Elle intervient de plus en plus dans les constructions, cela sera le cas pour la réhabilitation du campus Croix Rouge en très mauvais état.

Dernièrement, la Région avait commandé une étude au Conseil Economique et Social Régional sur l'orientation. Cette étude est en cours d'achèvement et doit mettre en évidence les freins et les obstacles à une orientation en adéquation avec l'économie régionale, elle s'inscrivait aussi dans la démarche de décentralisation de l'orientation scolaire et des CoPsy, que nous avons mise en échec l'an dernier. Le gros travail a d'abord été de définir l'orientation qui ne se réduit pas à la seule orientation scolaire, et qui suppose plusieurs changements tout au long de la vie. La FSU a fait connaître ses points de vue sur la question. Nous reviendrons plus longuement sur le sujet lorsque l'étude sera rendue publique.

Christophe GIRARDIN  
représentant de la FSU au CESR  
Conseil Economique et Social Régional

### APPEL

Dès le 1<sup>er</sup> trimestre 23004 – 2005, la section académique et les sections départementales du SNES de Champagne Ardenne organiseront des stages de formation syndicale sur le temps de travail.

Rappelons que la participation à un stage de formation syndicale sur le temps de travail, sans perte de salaire, est un droit si la demande en est formulée un mois avant la tenue du stage.

Nous avons l'intention de reconduire les stages sur le collège, le lycée, les TZR, les personnels d'orientation, d'éducation ... ainsi que des stages disciplinaires.

Cette année, près de 300 collègues ont participé à des stages syndicaux.

Pour 2004 – 2005, faites-nous connaître vos demandes, nous essaierons d'y répondre au mieux.